

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Vous accompagner dans la rédaction de votre document unique d'évaluation des risques avec prise en compte des particularités propres à votre entreprise.

Intérêt

Vous aider à réduire le nombre et la gravité des accidents de travail et des maladies professionnelles en évaluant au mieux les risques pouvant nuire à la sécurité de vos salariés.

Répondre à vos obligations en matière de sécurité au travail.

Le document unique est obligatoire, c'est un élément essentiel de la prévention des risques dans l'entreprise, il permet de définir un programme d'actions de prévention découlant des analyses et évaluations effectuées.

Contenu

Evaluation des risques de chaque service avec le dirigeant

Rédaction du document unique d'évaluation des risques

➡ N'hésitez pas à nous consulter pour établir ensemble votre document unique d'évaluation des risques